

SDIS 84



Conditions d'inscription

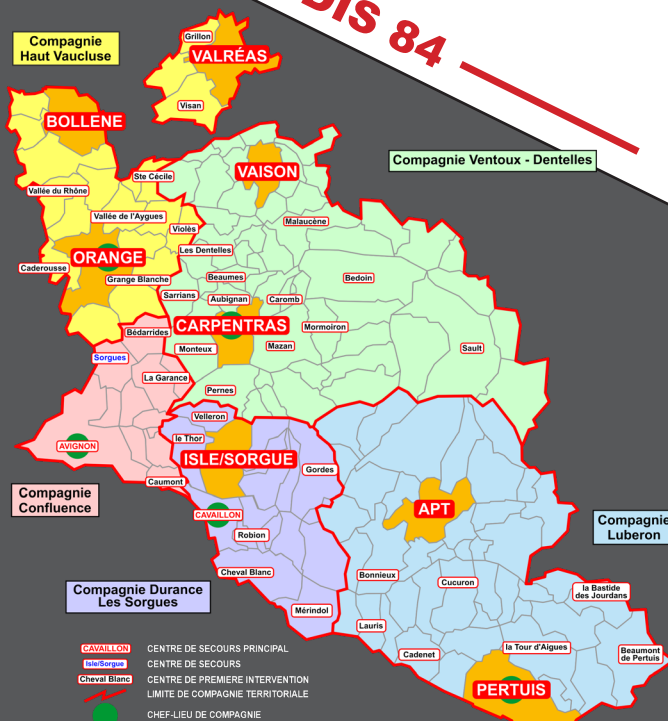
- être âgé entre 13 et 14 ans
- fournir
 - . une autorisation parentale
 - . le dernier bulletin scolaire
- réussir les tests de sélection
- valider la visite médicale de formation

Adressez votre candidature à la section JSP la plus proche de votre domicile.



UDSP 84

SDIS 84



Il existe 8 sections de JSP dans le Vaucluse localisées dans les centres de secours suivants: Bollène, Carpentras, Orange, Isle-sur-la-Sorgue, Apt, Pertuis, Valréas, Vaison-la-Romaine

Pour plus d'information :
UDSP 84

Esplanade de l'armée d'Afrique
BP 60070 84005 Avignon Cedex 1
04 90 81 69 37 - udsp84@sdis84.fr



UDSP 84

Conception : service communication sd84 - septembre 2025

VAUCLUSE

DEVENIR JEUNE SAPEUR-POMPIER



plus de 140 JSP vivent
leur passion dans 8 sections



Pourquoi devenir jeune sapeur-pompier ?

Devenir Jeune Sapeur-Pompier c'est :

- apprendre le secourisme et la lutte contre l'incendie
- savoir protéger les biens et l'environnement
- connaître le fonctionnement des services d'incendie et de secours
- découvrir les véhicules spécialisés
- suivre une éducation civique et développer ainsi un véritable esprit de solidarité, de civisme, d'altruisme et une culture de sécurité civile
- être au service des autres
- pratiquer le sport

Qui forme les jeunes sapeurs-pompiers ?

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Vaucluse habilitée par le préfet forme les JSP de Vaucluse, sous l'égide du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse.

72 animateurs diplômés et aides animateurs encadrent les 8 sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers dans le département de Vaucluse. Ce sont des sapeurs-pompiers volontaires, professionnels ou toute autre personne qualifiée, spécialement formés à cet effet.



A SAVOIR

Bac professionnel de sécurité et prévention :

il a pour but de former les élèves aux métiers de la sécurité et prévention (sur 3 ans, après la 3ème générale, 22 semaines de formation en milieu professionnel).

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le lycée professionnel Gaston Darboux de Nîmes, le lycée Benoît de l'Isle sur la Sorgue, le lycée Vincent de Paul d'Avignon (bac et BTS) ou encore consulter le site internet du lycée professionnel de l'Estaque (Marseille) :

<https://www.site.ac-aix-marseille.fr/lyc-estaque>

Comment se déroule la formation des jeunes sapeurs-pompiers ?

Elle a lieu 1 fois par semaine, souvent les mercredis et/ou samedis, dans un centre d'incendie et de secours.

4 cycles de formations sur 3 ou 4 ans, où sont enseignés :

- Secourisme
- Incendie, lecture technique d'extinction du feu
- Connaissance et utilisation de l'appareil respiratoire isolant
- Lot de sauvetage et de protection contre les chutes
- Les procédures opérationnelles selon les référentiels de formation nationaux
- Utilisation de matériel spécifique en relation avec les risques locaux
- Culture administrative et juridique
- Devoir et engagement citoyen
- Protection des biens et des personnes
- Sécurité individuelle et collective
- Connaissance des collectivités territoriales
- Visites d'institutions civiles et militaires
- Passage du brevet de premier secours en équipe

Brevet national :

A l'issue des 4 cycles de formations, les JSP se présentent au brevet national organisé par le groupement formation du SDIS. L'obtention de ce brevet facilite leur intégration en tant que SPV.



LA RECONNAISSANCE DES JEUNES SAPEURS POMPIERS

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Vaucluse et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse coordonnent et soutiennent activement au niveau départemental les activités des JSP.

D'autre part la Société des Médailleurs de la Légion d'Honneur, l'Ordre National du Mérite et l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques soutiennent l'action de formation de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Vaucluse auprès des JSP.

Enfin, le brevet national de JSP est reconnu comme formation initiale des sapeurs-pompiers volontaires et donne un accès au statut de SPV après visite médicale.



LE COMITÉ PÉDAGOGIQUE DÉPARTEMENTAL DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Le comité pédagogique, présidé par le Directeur Départemental, a pour but de donner l'orientation pédagogique de la formation des JSP, en s'appuyant sur la doctrine des sapeurs-pompiers selon le guide de doctrine et des techniques opérationnelles.